



NOTE

L'EVOLUTION du NOMBRE de LICENCIES depuis la création de la FFBaD

Secteur Prospective,
le 11 mars 2014,

Liste de diffusion : Pdt, DTN

PREAMBULE

Depuis le mois d'octobre, les indicateurs relatifs au nombre de licenciés montrent une certaine stagnation.

S'il est évidemment trop tôt pour livrer des interprétations sur cette stagnation, l'étude d'autres indicateurs peut nous permettre d'imaginer quelques tendances.

QUELQUES DONNEES HISTORIQUES

Tableau récapitulatif de l'évolution des licences par olympiade

Nombre de licences au mois de juillet		Période		Progression	Nombre de licenciés supplémentaires	Moyenne par année de l'olympiade
2012	163 956	Post-Londres	2012 - 2016			
2008	122 738	Post-Pékin	2008 - 2012	34%	41 218	10305
2004	96 706	Post-Athènes	2004 - 2008	27%	26 032	6508
2000	70 589	Post-Sydney	2000 - 2004	37%	26 117	6529
1996	43 222	Post-Atlanta	1996 - 2000	63%	27 367	6842
1992	24 174	Post-Barcelone	1992 - 1996	79%	19 048	4762

On peut noter une étonnante similitude dans le nombre de licenciés gagnés au cours des trois olympiades ayant précédé Pékin, et une forte progression après Pékin.

Celle-ci est probablement due à la conjoncture de plusieurs éléments :

- la plus forte exposition du badminton durant ces Jeux, organisés en Chine,
- la médiatisation en France de Hongyan Pi : (une chinoise jouant pour la France qui revient en Chine, son ¼ de finale où elle est proche de détrôner la tenante du titre),
- l'organisation des Championnats du Monde à Paris en août 2010.
- le développement du badminton chez les moins de 11 ans suite au lancement (début de saison 2010-2011) du Dispositif Jeunes, qui a apporté, depuis, plus de 7000 licences dans cette catégorie d'âge.

Tableau récapitulatif de l'évolution des licences depuis la création de la fédération

Classement chronologique :

Année post-olympique	Saison	Licenciés	Progression	Nombre de licenciés supplémentaires
1	2012 - 2013	179 429	9,44%	15 473
4	2011 - 2012	163 956	4,73%	7407
3	2010 - 2011	156 549	7,90%	11459
2	2009 - 2010	145 090	3,85%	5384
1	2008 - 2009	139 706	13,82%	16 968
4	2007 - 2008	122 738	6,13%	7089
3	2006 - 2007	115 649	0,80%	922
2	2005 - 2006	114 727	5,48%	5965
1	2004 - 2005	108 762	12,47%	12 056
4	2003 - 2004	96 706	5,36%	4924
3	2002 - 2003	91 782	7,08%	6070
2	2001 - 2002	85 712	8,43%	6663
1	2000 - 2001	79 049	11,98%	8460
4	1999 - 2000	70 589	11,23%	7124
3	1998 - 1999	63 465	6,06%	3629
2	1997 - 1998	59 836	15,80%	8165
1	1996 - 1997	51 671	19,55%	8449
4	1995 - 1996	43 222	17,20%	6343
3	1994 - 1995	36 879	8,15%	2778
2	1993 - 1994	34 101	8,80%	2758
1	1992 - 1993	31 343	29,66%	7169
Pas aux JO	1991 - 1992	24 174	14,78%	3112
Pas aux JO	1990 - 1991	21 062	18,40%	3273
Pas aux JO	1989 - 1990	17 789	28,35%	3929
Pas aux JO	1988 - 1989	13 860	13,99%	1701
Pas aux JO	1987 - 1988	12 159	29,36%	2760
Pas aux JO	1986 - 1987	9399	21,81%	1683
Pas aux JO	1985 - 1986	7716	7,45%	535
Pas aux JO	1984 - 1985	7181	13,32%	844
Pas aux JO	1983 - 1984	6337	23,00%	1185
Pas aux JO	1982 - 1983	5152	16,67%	736
Pas aux JO	1981 - 1982	4416	10,43%	417
Pas aux JO	1980 - 1981	3999	22,37%	731
Pas aux JO	1979 - 1980	3268	26,56%	868
Pas aux JO	1978 - 1979	2400		

En jaune, les années post-olympiques.

La progression est constante, jamais une saison n'a connu de baisse par rapports aux précédentes.

On peut remarquer cependant la saison 2006-2007 qui n'a vu qu'une progression de 0,8%. L'argument le plus courant qui est avancé pour expliquer cette faible croissance provient du changement de logiciel fédéral que les clubs ont eu quelques difficultés à s'approprier la première saison. On note cependant que le nombre de licenciés avait progressé malgré une diminution du nombre de clubs affiliés (-6). De plus, la suivante (JO+4), on peut remarquer un taux de progression supérieur au taux attendu en JO+ 4 (plus de 7000 licenciés), ce qui indique un certain rattrapage.

Tableau récapitulatif de l'évolution des licences depuis la création de la fédération

Classement par taux de progression

Rang	Année post-olympique	Saison	Nombre de licenciés	Progression	Nombre de licenciés supplémentaires
1	Pas aux JO	1979 - 1980	3268	36,17%	868
2	+ 1	1992 - 1993	31 343	29,66%	7169
3	Pas aux JO	1987 - 1988	12 159	29,36%	2760
4	Pas aux JO	1989 - 1990	17 789	28,35%	3929
5	Pas aux JO	1983 - 1984	6337	23,00%	1185
6	Pas aux JO	1980 - 1981	3999	22,37%	731
7	Pas aux JO	1986 - 1987	9399	21,81%	1683
8	+ 1	1996 - 1997	51 671	19,55%	8449
9	Pas aux JO	1990 - 1991	21062	18,40%	3273
10	+ 4	1995 - 1996	43 222	17,20%	6343
11	Pas aux JO	1982 - 1983	5152	16,67%	736
12	+ 2	1997 - 1998	59 836	15,80%	8165
13	Pas aux JO	1991 - 1992	24 174	14,78%	3112
14	Pas aux JO	1988 - 1989	13 860	13,99%	1701
15	+ 1	2008 - 2009	139 706	12,47%	16 968
16	Pas aux JO	1984 - 1985	7181	13,82%	844
17	+ 1	2004 - 2005	108 762	13,32%	12 056
18	+ 1	2000 - 2001	79 049	11,98%	8460
19	+ 4	1999 - 2000	70 589	11,23%	7124
20	Pas aux JO	1981 - 1982	4416	10,43%	417
21	+ 1	2012 - 2013	179 429	9,44%	15 473
22	+ 2	1993 - 1994	34 101	8,80%	2758
23	+ 2	2001 - 2002	85 712	8,43%	6663
24	+ 3	1994 - 1995	36 879	8,15%	2778
25	+ 3	2010 - 2011	15 6549	7,90%	11 459
26	Pas aux JO	1985 - 1986	7716	7,45%	535
27	+ 3	2002 - 2003	91 782	7,08%	6070
28	+ 4	2007 - 2008	122 738	6,13%	7089
29	+ 3	1998 - 1999	63 465	6,06%	3629
30	+ 2	2005 - 2006	114 727	5,48%	5965
31	+ 4	2003 - 2004	96 706	5,36%	4924
32	+ 4	2011 - 2012	163 956	4,73%	7407
33	+ 2	2009 - 2010	145 090	3,85%	5384
34	+ 3	2006 - 2007	115 649	0,80%	922

On peut noter une tendance générale à la baisse du pourcentage d'accroissement annuel ; en effet, parmi les dix plus faibles taux d'accroissement de l'histoire fédérale, sept se situent dans les dix dernières saisons.

Mais cela s'explique : si le nombre de licenciés supplémentaires est d'environ 7000 par an en moyenne depuis la création de la fédération, on comprend bien que ce chiffre représentait une part beaucoup plus importante auparavant lorsque le nombre de licenciés était moindre que maintenant où ce nombre approche les 200 000.

Ainsi, une arrivée de 7169 licenciés supplémentaires a représenté un accroissement de près de 30% en 1992-1993, alors que les 7407 de 2011-2012 n'en ont représenté que moins de 5%.

Intéressons-nous maintenant à cette croissance en considérant uniquement la période qui débute en 1992, l'année qui marque l'entrée du badminton au programme des jeux Olympiques.

Tableau récapitulatif de l'évolution des licences depuis l'avènement du badminton aux JO

Classement par taux de progression depuis que le badminton est aux Jeux Olympiques

Rang	Année post-olympique	Saison	Nombre de licenciés	Progression	Nombre de licenciés supplémentaires
1	+ 1	1992 - 1993	31 343	29,66%	7169
2	+ 1	1996 - 1997	51 671	19,55%	8449
3	+ 4	1995 - 1996	43 222	17,20%	6343
4	+ 2	1997 - 1998	59 836	15,80%	8165
5	+ 1	2008 - 2009	139 706	12,47%	16 968
6	+ 1	2004 - 2005	108 762	13,22%	12 056
7	+ 1	2000 - 2001	79 049	11,98%	8460
8	+ 4	1999 - 2000	70 589	11,23%	7124
9	+ 1	2012 - 2013	179 429	9,44%	15 473
10	+ 2	1993 - 1994	34 101	8,80%	2758
11	+ 2	2001 - 2002	85 712	8,43%	6663
12	+ 3	1994 - 1995	36 879	8,15%	2778
13	+ 3	2010 - 2011	156549	7,90%	11 459
14	+ 3	2002 - 2003	91 782	7,08%	6070
15	+ 4	2007 - 2008	122 738	6,13%	7089
16	+ 3	1998 - 1999	63 465	6,06%	3629
17	+ 2	2005 - 2006	114 727	5,48%	5965
18	+ 4	2003 - 2004	96 706	5,36%	4924
19	+ 4	2011 - 2012	163 956	4,73%	7407
20	+ 2	2009 - 2010	145 090	3,85%	5384
21	+ 3	2006 - 2007	115 649	0,80%	922

Ce tableau est davantage parlant.

Il indique bien que les années post-olympiques sont celles où la progression est la plus importante en pourcentage par rapport à la saison précédente.

Ceci apparaît nettement lorsqu'on effectue la moyenne par année post-olympique ; ainsi :

- Moyenne de la progression en pourcentage des années JO + 1 : + 16,15%
- Moyenne de la progression en pourcentage des années JO + 2 : + 8,47%
- Moyenne de la progression en pourcentage des années JO + 3 : + 6,00% (+ 7,30% si on retire l'année du problème de logiciel licence)
- Moyenne de la progression en pourcentage des années JO + 4 : + 8,93% (avec une très forte progression sur les deux premières olympiades)

Ainsi, les années à JO + 2 (comme cette saison) la progression chute. Mais il ne faut surtout pas s'en tenir qu'au seul indicateur du pourcentage ; en effet l'accroissement annuel moyen des années post JO se situe entre 6 et 9%, sauf les années JO+1 (+ 16%). Du coup on a l'impression que c'est une chute, alors que c'est simplement l'année JO +1 qui est "anormale" par rapport aux trois autres années. Ce phénomène a été observé lors de toutes les saisons post-olympiques.

Intéressons-nous maintenant aux données en valeur absolues, c'est-à-dire au nombre de licenciés supplémentaires.

Tableau récapitulatif de l'évolution des licences depuis l'avènement du badminton aux JO

Classement par nombre de licenciés supplémentaires depuis que le badminton est aux J.O

Rang	Année post-olympique	Saison	Nombre de licenciés	Progression	Nombre de licenciés supplémentaires
1	+ 1	2008 - 2009	139 706	12,47%	16 968
2	+ 1	2012 - 2013	179 429	9,44%	15 473
3	+ 1	2004 - 2005	108 762	13,22%	12 056
4	+ 3	2010 - 2011	156 549	7,90%	11 459
5	+ 1	2000 - 2001	79 049	11,98%	8460
6	+ 1	1996 - 1997	51 671	19,55%	8449
7	+ 2	1997 - 1998	59 836	15,80%	8165
8	+ 4	2011 - 2012	163 956	4,73%	7407
9	+ 1	1992 - 1993	31343	29,66%	7169
10	+ 4	1999 - 2000	70 589	11,23%	7124
11	+ 4	2007 - 2008	122 738	6,13%	7089
12	+ 2	2001 - 2002	85 712	8,43%	6663
13	+ 4	1995 - 1996	43 222	17,20%	6343
14	+ 3	2002 - 2003	91 782	7,08%	6070
15	+ 2	2005 - 2006	114 727	5,48%	5965
16	+ 2	2009 - 2010	145 090	3,85%	5384
17	+ 4	2003 - 2004	96 706	5,36%	4924
18	+ 3	1998 - 1999	63 465	6,06%	3629
19	+ 3	1994 - 1995	36 879	8,15%	2778
20	+ 2	1993 - 1994	34 101	8,80%	2758
21	+ 3	2006 - 2007	115 649	0,80%	922

La prégnance des années post-olympiques est encore davantage marquée puisque – à part celle qui a suivi Barcelone – on remarque qu'elles sont toutes aux premiers rangs, seule la 3^{ème} saison après Pékin s'intercale au milieu.

Cependant, cette saison "olympiade +3" correspond à l'année qui a suivi l'organisation des championnats du monde à Paris (saison 2010-2011). On peut donc souligner que les six meilleures saisons de l'histoire fédérale, en nombre de licenciés supplémentaires, correspondent à des saisons qui ont suivi des événements importants en termes de médiatisation, même si nous sommes bien-sûr très loin de l'exposition de certaines disciplines.

Il est intéressant de noter que si la saison dernière a vu une progression de 9,44% de son nombre de licenciés, ce qui la classait au 21^{ème} des progressions par année (sur 34), elle est, avec 15 473 licenciés, la deuxième de l'histoire fédérale en accueil de licences supplémentaires.

Ceci indique que pour les prochaines prévisions (notamment budgétaires), il vaudra peut-être mieux compter en nombre de licenciés supplémentaires, plutôt qu'en pourcentage d'accroissement par rapport à l'année précédente.

A part l'olympiade précédente, où la croissance était en moyenne de plus de 10 000 licenciés par an, les trois olympiades précédentes ont permis d'accueillir une moyenne de 6500 à 6800 licenciés par an. La progression moyenne depuis que le badminton est aux JO est de presque 7400 licenciés par an.

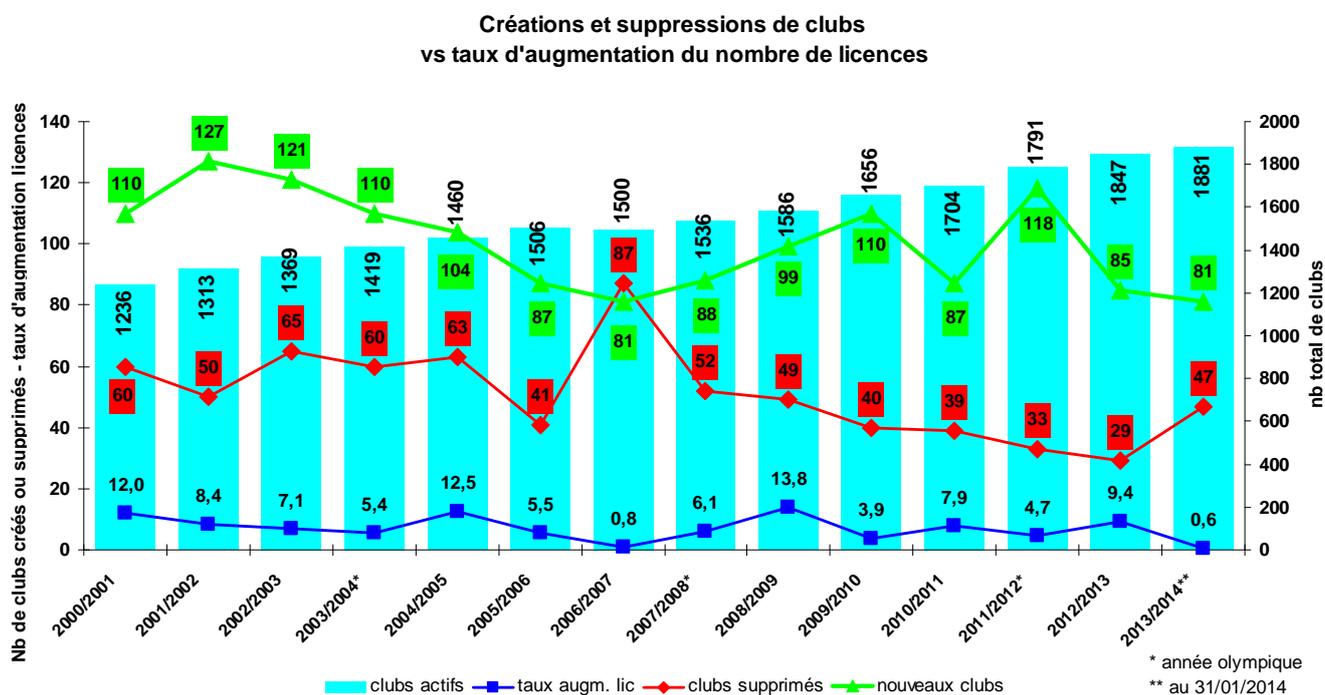
Analyse de l'impact des suppressions et créations de clubs

Le nombre moyen de licenciés par club ne cesse d'augmenter et se situait en fin de saison dernière à 97. Ce chiffre est différent du nombre médian de licenciés par club, qui est également en augmentation, mais qui est de 80. Ce nombre médian signifie qu'il y a autant de clubs qui ont plus de 80 licenciés que de clubs qui en ont moins. La moyenne du nombre de licenciés est impactée par les clubs qui ont beaucoup de licenciés (par exemple 32 clubs ont 320 licenciés et plus, ce qui représente quatre fois ce chiffre médian).

Le nombre médian est un indicateur plus représentatif de la réalité du club en France.

D'autre part, nous avons croisé la courbe d'augmentation du nombre de licenciés avec le nombre de clubs créés et supprimés depuis 2000.

Le graphique ci-dessous illustre la corrélation entre ces éléments.



Remarques concernant ce graphique :

- chaque saison quelques clubs réactivent leur affiliation, après une période de sommeil, ils sont comptabilisés dans les nouveaux clubs
- les clubs fusionnés sont comptabilisés dans les clubs supprimés

Tableau récapitulatif des Créations / Suppressions par année depuis 2000.

	Création	Suppression	Différence
2000 / 2001	110	60	+ 50
2001 / 2002	127	50	+ 77
2002 / 2003	121	65	+ 56
2003 / 2004	110	60	+ 50
2004 / 2005	104	63	+ 41
2005 / 2006	87	41	+ 46
2006 / 2007	81	87	- 6
2007 / 2008	88	52	+ 36
2008 / 2009	99	49	+ 50
2009 / 2010	110	40	+ 70
2010 / 2011	87	39	+ 48
2011 / 2012	118	33	+ 85
2012 / 2013	85	29	+ 56
2013 / 2014	81	47	+ 34

➤ **Remarques sur les créations de club :**

- 31% des licenciés supplémentaires de 2011/2012 et 35% en 2012/2013, proviennent de nouveaux clubs ; cela indique donc que le reste des licenciés supplémentaires s'inscrivent dans des clubs déjà existants.
- Les nouveaux clubs sont loin des moyennes nationales en moyenne du nombre de licenciés et mettent longtemps à y entrer ; ainsi :
 - La saison dernière, si le nombre médian de licenciés par club se situe à 80 pour un club, il n'est que de 37 dans les clubs nouvellement affiliés.
 - Par contre, l'accroissement du nombre de licenciés est significativement important la 2^{ème} année ; les clubs de deux ans d'âge s'accroissent de façon beaucoup plus importante que les autres clubs affiliés.

➤ **Remarques sur les suppressions de clubs :**

L'analyse portant sur les 439 clubs (déduction faite des fusions) qui se sont désaffiliés depuis la saison 2004/2005 incluse, nous amène à plusieurs constats :

- Près d'un quart des désaffiliations (24%) ont lieu dans les deux premières saisons.
- 50% des désaffiliations sont effectuées dans les six premières saisons.
- 18% des désaffiliations concernent des clubs de plus dix ans d'ancienneté, et on enregistre des désaffiliations encore après 15 ans de vie fédérale.
- Point positif : 16 % ont repris une activité à ce jour, après une période de sommeil fédéral (voir plus loin).

En terme de nombre de licenciés perdus, si on se base sur l'année précédant la désaffiliation, c'est une moyenne de 926 licenciés perdus par an lors des dix dernières saisons. Mais attention, ces licenciés mutent peut-être dans d'autres clubs affiliés.

De plus, même si de temps à autres quelques gros clubs disparaissent, la moyenne du nombre de licenciés dans ces clubs est faible : 22 sur les clubs désaffiliés lors de ces dix dernières années.

Mais pour corroborer la première remarque plus haut – *"Près d'un quart des désaffiliations (24%) ont lieu dans les deux premières saisons"* -, on remarquera qu'il s'agit de clubs ayant peu de licenciés : 13 en moyenne sur les 67 clubs s'étant désaffiliés après une seule année de présence

à la fédération, et 18 pour les 50 clubs s'étant désaffiliés après deux saisons fédérales. Toujours sur la même base d'étude (la moyenne du nombre de licenciés l'année précédant la désaffiliation), la moyenne est de 25 licences pour les clubs qui se sont désaffiliés au-delà de la deuxième saison à la fédération.

Ceci indique que cette mortalité précoce est surtout une mortalité infantile (24% ont moins de deux ans) et qui touche les plus faibles (13 licenciés de moyenne).

➤ **Remarques sur la ré-affiliation :**

Point qui mérite d'être suivi de près :

- Sur les dix dernières saisons, 439 clubs se sont désaffiliés ; ce chiffre comprend les 32 clubs qui ne se sont pas ré-affiliés cette saison.
- Intéressons-nous aux 407 clubs qui se sont désaffiliés lors des neuf saisons précédant celle actuellement en cours :
 - 89 se sont ré-affiliés à un moment, soit 22%
 - Et sur ces 89 :
 - 18 se sont désaffiliés une nouvelle fois,
 - 71 se sont ré-affiliés et le sont toujours.

Ainsi, sur ces 407 clubs dont nous parlons, près de 17% (un sur six) sont comptabilisés maintenant dans les clubs affiliés.

- 59% des 71 clubs qui se sont ré-affiliés, l'ont fait après une seule saison de carence et 28% après deux saisons de carence. Ainsi, plus de $\frac{3}{4}$ des clubs qui se ré-affilient, le font dans les deux saisons qui suivent leur départ du giron fédéral.

➤ **Remarques sur le différentiel « créations / suppressions »**

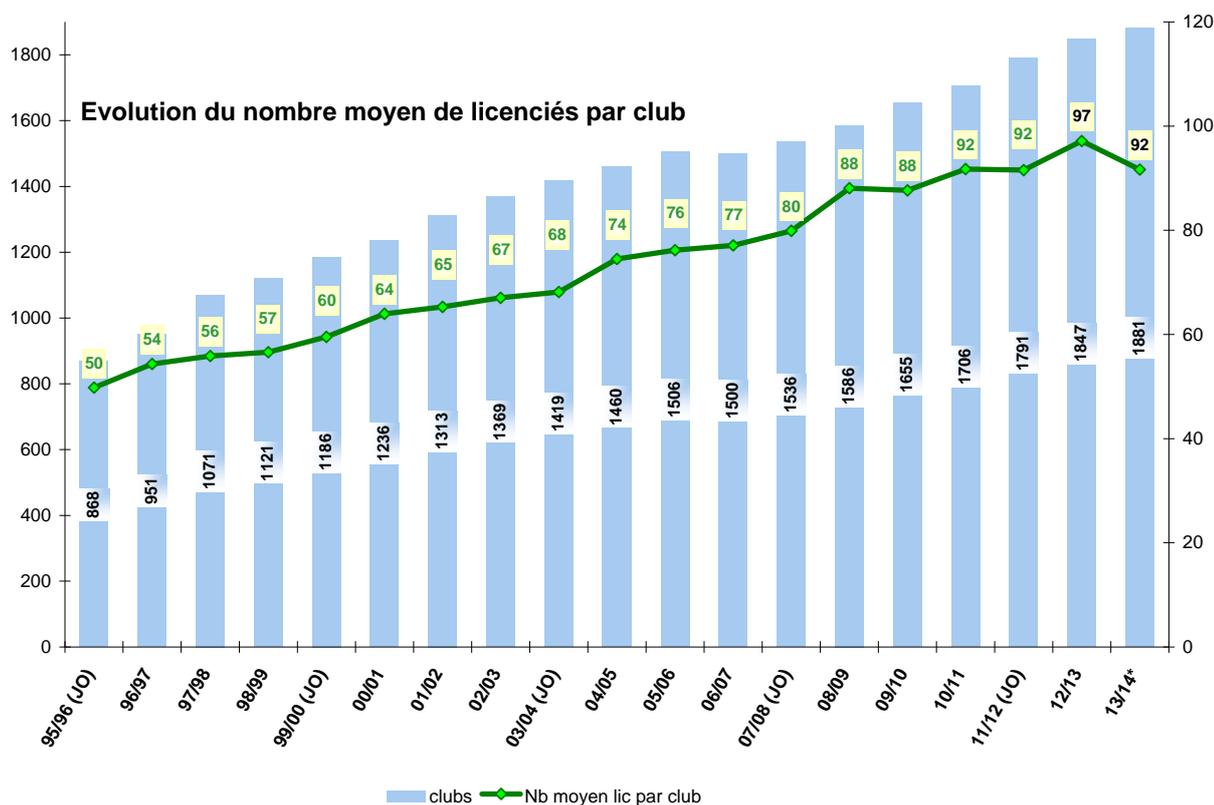
Le rapport est toujours très favorable puisque nous avons toujours davantage de clubs créés que de clubs supprimés (à l'exception de la saison 2006/2007 avec 6 clubs de moins, toutefois la FFBD avait accueilli 922 licenciés de plus).

Les clubs créés, plus nombreux donc que les clubs supprimés, ont de plus, une moyenne de licenciés 37, contre 25 dans les clubs supprimés.

Saison 2013/2014 (au 31/01/2014)

Cette saison, nous devons faire face à plusieurs phénomènes pénalisants :

- le nombre important de clubs sans licence (47), ramené à 40 pour tenir compte des fusions,
- la baisse significative des effectifs dans certains clubs,
- une différence création - suppression de clubs, la plus faible depuis 2000,
- le nombre moyen de licenciés par club est en baisse cette saison.



Le tableau ci-dessous récapitule les pertes en licenciés dans les clubs, au 31/01/2014 par rapport au 31/01/2013

Perte licenciés	> 100	81 à 100	61 à 80	41 à 60	21 à 40	1 à 20	Total
Nombre de clubs	1	3	4	32	160	703	903

903 clubs (près de la moitié donc) sont en baisse d'effectif au 31/01/2014.

L'un d'entre eux a perdu 145 licenciés en passant de 213 à 61.

On compte, d'autre part, près de 200 clubs ayant perdu entre 20 et 60 licenciés.

Certes le nombre de créations de club est en diminution pour le moment, mais ceci est à pondérer tout de même avec les clubs créés, qui n'ont pas encore de licences (donc pas comptabilisés dans les statistiques) ; ils étaient 8 au 20/02/2014.

Ces nouveaux clubs arrivent tout juste à compenser les pertes chez les anciens.

➤ Analyse du nombre de licenciés

A l'examen des données statistiques au 31/01/2014, on constate que :

- 9 ligues et 44 départements sont en retard par rapport au 31/01/2013,
- La ligue Rhône-Alpes en fait partie, ainsi que des départements à très fort effectif comme les Yvelines, l'Essonne ou la Gironde. Leur poids fait pencher la balance fédérale du mauvais côté, Ile de France et Rhône-Alpes représentant respectivement 19 % et 10 % des licenciés.

➤ Projection de fin de saison

La croissance devrait être quasi nulle.

Si on compare par rapport aux autres saisons à la fin du mois de janvier la croissance devrait être inférieure à 1%.

En effet au 13/02/2014, on comptait, 173 967 licences validées, auxquelles il convenait de rajouter les 867 licences qui étaient en attente de paiement. L'an dernier, 8094 licences avaient été validées entre le 1 février et la fin de saison. Si l'on imagine reproduire ce chiffre, nous arriverions à 180 479 licenciés, soit 0,58 % d'augmentation.

Conclusions

- Si les chiffres de cette saison indiquent un ralentissement de la croissance, il n'y a cependant pas lieu de s'inquiéter outre mesure pour le moment.
 - Certes la tendance est globalement à la baisse si l'on compare les taux de croissance. Mais si l'on considère le nombre absolu de licenciés supplémentaires, ce nombre reste important et il faut rappeler que la saison dernière, c'est près de 15000 licenciés supplémentaires qui ont été accueillis dans les clubs.
 - Ainsi, comme signalé plus haut, les prévisions devraient plutôt s'établir sur un accueil de licenciés supplémentaires relativement stable sur une olympiade (7000 par an environ) plutôt que de s'appuyer sur un pourcentage annuel.
- L'équation de l'accroissement du nombre de licenciés est simple : pour accueillir des licenciés supplémentaires, il faut s'implanter sur de nouveaux lieux de pratique. Ainsi, deux voies sont à privilégier :
 - La création de nouveaux clubs avec une politique fédérale forte en ce sens,
 - L'investissement de nouveaux équipements pour les clubs qui arrivent à saturation.
- Concernant la politique de création de clubs, il conviendra d'observer ce qui est fait tout au long de la chaîne fédérale pour avoir une vue d'ensemble de l'offre (Fédération + Ligue + Comité Départemental) et d'analyser le produit offert au final pour voir s'il est réellement attractif.
- D'autre part, nous avons vu que le club créé était fragile, et particulièrement lors des deux premières années d'existence, avec un facteur aggravant lorsque le club a peu de licenciés. Les acteurs fédéraux les plus proches du terrain, doivent particulièrement être vigilants sur ces cas de mortalité précoce et la chaîne d'entraide fédérale doit probablement continuer son œuvre et avoir un regard plus attentif sur ces jeunes clubs jusqu'à leur entrée en maternelle (3^{ème} saison).
- Dans le même ordre d'idée, il est important de ne pas abdiquer lorsqu'un club se désaffilie, puisque nous avons vu qu'un club désaffilié sur cinq repartait, et que cette renaissance était surtout effective dans les deux premières années suivant la mort apparente.
- De même, peut-être faudrait-il envisager une offre attrayante pour les clubs qui ont une croissance importante, voire régulière, afin de récompenser leur travail de développement. Une ristourne calculée sur les licences au-delà d'un certain nombre de licenciés supplémentaires ou d'un certain taux d'accroissement pourrait ainsi inciter ces clubs à poursuivre leur travail de prosélytisme pour le plus grand bien de l'image fédérale.
- Une prochaine étude s'intéressera à l'objectivation de critères permettant de définir à quel moment un club parvient à saturation, et permettra donc d'allumer les clignotants lorsque les indicateurs permettront d'entrevoir objectivement la saturation.
- Il pourrait être intéressant d'autre part, d'étudier les raisons qui font que des clubs se désaffilient, et de savoir si cette désaffiliation coïncide avec un arrêt de l'activité associative. Le fait qu'un nombre significatif de clubs se ré-affilient (plus d'un sur cinq) tend à montrer que l'activité se poursuit. Et si la pratique associative perdure en dehors du cadre fédéral, il est important de connaître les causes de ce désintérêt pour ce qui est proposé par la fédération délégataire.
- Enfin, au-delà, de cette étude sur les clubs, une autre pourrait s'intéresser aux licenciés qui cessent la pratique en club affiliés. Cela correspond-il à un arrêt de la pratique ou bien poursuivent-ils la pratique du badminton ailleurs ?